



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre la faim

Question écrite n° 114208

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les personnes souffrant de la faim dans le monde. Dans son rapport annuel sur l'insécurité alimentaire, la FAO affirme que le nombre de personnes souffrant de la faim n'a pas diminué depuis le début des années 90, alors que le monde est plus riche aujourd'hui qu'il ne l'était il y a 10 ans. Entre 2001 et 2003, 854 millions de personnes se trouvaient sous le seuil des 1 900 calories par jour, dont 820 millions dans les pays en développement. En 1996, le Sommet mondial de l'alimentation à Rome avait fixé pour 2015 l'ambitieux objectif de réduire de moitié la faim dans le monde par rapport à la période 1990-1992, soit un maximum de 412 millions de personnes sous-alimentées. Dix ans plus tard, aucun progrès n'a été réellement accompli vers cet objectif. Le bilan de la FAO, dont les projections pour l'avenir sont plus optimistes, avec une prévision de 582 millions de personnes sous-alimentées en 2015, masque des situations très contrastées. Le nombre absolu et la proportion de personnes sous-alimentées a baissé en Asie et dans le Pacifique entre 1990-1992 et 2001-2003, mais cette baisse est d'abord due à la Chine et au Vietnam, où les zones rurales ont profité de la croissance agricole. De même, la plupart des pays d'Amérique du Sud ont progressé mais une hausse sensible de la faim a été enregistrée au Venezuela et des échecs ont été observés pour la plupart des pays d'Amérique centrale, notamment le Guatemala et Panama. En Afrique subsaharienne, le sida, les guerres et les catastrophes naturelles ont entravé les mesures prises pour lutter contre la faim, notamment au Burundi, en Érythrée, au Liberia, en Sierra Leone et en République démocratique du Congo. Pour modifier la situation, la FAO insiste sur la nécessité d'investissements massifs dans l'agriculture, et plus généralement dans les zones rurales, où se concentre la faim. Le secteur agricole étant souvent le moteur de la croissance pour les économies rurales, l'augmentation de la productivité agricole peut accroître les denrées alimentaires, réduire leur prix, mais aussi dynamiser l'économie locale en créant de la demande pour des biens et des services non agricoles produits localement, souligne le rapport. En conséquence, il lui demande de lui faire part de sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114208

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13436